

[panorapresse.ouest-france.fr](https://panorapresse.ouest-france.fr)

## PTC, protoxyde d'azote... des lycéens face aux gendarmes, pour un échange sans filtres

~3 minutes

---

### Reportage

Savez-vous ce qu'est le PTC et comment il se consomme ? Si vous n'êtes plus si jeune que vous le pensez, peut-être pas. Dans la salle de vie du lycée Guillaume-le-Conquérant de Falaise ([Calvados](#)), la question ne semble pas forcément piège pour un public qui est, lui, très jeune.

Ils ont à peine 15 ans, moins pour certains, et, en cette soirée de janvier, ils assistent à une séance de prévention sur les risques de la consommation de drogues.

Celle qui anime cette soirée dédiée aux internes est militaire au sein de la brigade de protection des familles. Elle ne cherche pas à être amicale avec l'assemblée, mais à briser la glace pour faire tomber quelques tabous.

### Risque pénal et risques pour la santé

Le point de départ est déjà de définir ensemble « qu'est-ce qu'une drogue ? » Si les mains levées sont rares, les voix qui osent répondre sont accueillies avec bienveillance, « parce qu'on n'est pas là pour sanctionner, on est là pour vous parler des risques ». Si le champ de la drogue, ces « substances psychotropes qui perturbent le fonctionnement du système nerveux ou modifient les états de conscience » est vaste, l'intervention est centrée sur quelques-unes, celles qui sont consommées par cette très jeune génération.

À commencer par le PTC, littéralement le « pète ton crâne », un dérivé de synthèse du cannabis mais aux dosages bien plus puissants et aléatoires, qui se fume, s'inhale ou se boit.

Troubles psychiatriques et idées suicidaires sont les risques les plus graves de cette drogue qui s'est disséminée un peu partout sur le territoire français. Donc potentiellement à [Falaise](#), où le proviseur par intérim du lycée Guillaume-le-Conquérant, Julien Roupsard, souhaite que la prise de conscience « ne soit pas de penser que ça n'arrive qu'aux autres ».

L'usage et la détention sont interdits. « Et être mineurs ne vous protège pas. Si vous vous faites prendre et que vos parents ne payent pas, vous devrez payer l'amende à vos 18 ans », a expliqué la gendarme.

Outre le risque pénal, cette séquence prévention aborde aussi les risques pour la santé. « Vous en avez peut-être entendu parler dans ce fait divers, où cinq jeunes se sont noyés dans une voiture tombée dans une piscine, il y a quelques semaines. Il y avait des bombonnes de protoxyde d'azote dans la voiture » », a cité la gendarme en exemple.

Angelina Dionisi

